

TERMES DE REFERENCES

REFERENCE	Appel à candidature 02/ONDH/ONU/2016
OBJET	Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e)
TITRE	Enquête Indicateurs de prestations de services dans les établissements scolaires
PROJET	Amélioration des Prestations de Service dans les Secteurs Sociaux –APSS-
DUREE	47 Jours ouvrables
LIEU	Rabat

1. Contexte de l'étude :

Le chantier de la réforme du système d'éducation et de formation est au cœur des priorités nationales. Bien que des progrès importants aient été réalisés dans le développement du système éducatif, plusieurs déficiences persistent et continuent à entraver le processus de développement humain. En effet, « les taux de scolarisation au secondaire et au niveau supérieur restent faibles et disparates au Maroc, et la durée moyenne de scolarisation est inférieure à la moyenne des pays ayant le même niveau de revenu », souligne le rapport « Diagnostic de croissance du Maroc » établi par la BAD, en collaboration avec le Millenium challenge coopération (MCC).

Face aux orientations royales contenues dans le discours du 20 août 2012, et qui placent le système éducatif en tête des priorités nationales et du programme gouvernemental, une stratégie nationale relative au projet de l'établissement a été lancée en novembre 2014. Cette stratégie a pour objectif la consécration de l'approche de la gestion collective des établissements, en impliquant les enseignants dans l'élaboration d'une vision collective pour améliorer la qualité des services dispensés par les établissements scolaires.

Dans ce contexte global, l'ONDH, en partenariat avec la Banque mondiale, a lancé une enquête visant à évaluer les prestations de services rendus en éducation. L'objectif ultime de cette enquête sera d'évaluer la qualité des services rendus par les établissements scolaires

pour éclairer les parties prenantes dans leurs prises de décisions et afin d'améliorer ce volet fondamental qui est celui des services rendus par les établissements scolaires.

2. Objet de la consultation :

Dans le cadre de son partenariat avec la Banque Mondiale, l'ONDH mène un projet d'Amélioration des prestations des services sociaux (APSS). Ce projet a pour objectif de : (i) réaliser une évaluation quantitative et qualitative des prestations de services rendus par l'éducation ; (ii) proposer des recommandations pour l'amélioration de ces prestations ; (iii) renforcer les capacités de l'Observatoire en matière de Suivi et évaluation des prestations de service rendus par les secteurs de l'éducation.

La présente consultation rentre dans le cadre du premier objectif cité ci-dessus qui est l'évaluation des prestations de services rendus par les établissements scolaires. Cette enquête vise l'établissement : (i) des indicateurs de compétence destinés à évaluer le niveau de compétence des acteurs (enseignants et autres personnels), (ii) des indicateurs d'effort mesurés par la présence effective mais aussi par la qualité des services fournis aux élèves, (iii) des indicateurs d'intrants destinés à évaluer les ressources matérielles et humaines, les moyens pédagogiques et les conditions de travail, et (iv) des indicateurs de satisfaction des usagers.

3. Objectifs spécifiques de la consultation :

La présente consultation concerne la deuxième phase de l'évaluation des prestations de services rendus par les établissements scolaires qui est la phase de (1) l'analyse des données ressorties lors de l'enquête terrain et (2) la participation et la supervision de l'analyse qualitative.

4. Consistance des prestations du Consultant

Dans le cadre de la présente consultation, la mission du Consultant national consistera à :

Phase 1 : Validation du rapport d'analyse des premiers résultats établis par le bureau d'études

Il s'agit d'assurer le suivi avec le bureau d'études pour ce qui est de l'exploitation et l'analyse des données. En effet, le consultant devra définir, en tandem avec l'équipe de l'ONDH et du consultant international, les variables et les indicateurs à produire pour les tableaux d'exploitation et l'analyse. Il devra aussi apporter son avis sur le rapport détaillé de l'analyse des résultats de l'enquête et s'assurer de la qualité des résultats figurants dans le rapport.

Phase 2 : Analyse approfondie des données de l'enquête

Lors de cette phase, il s'agira d'établir une note de cadrage sur (1) l'architecture globale du rapport d'analyse; (2) la méthodologie détaillée à adopter pour sa rédaction, (3) les indicateurs retenus avec

l'argumentaire du choix de ces derniers. Une fois la note de cadrage partagée, discutée et validée avec l'ensemble de l'équipe de l'ONDH, le consultant national, en tandem avec le consultant international, se chargera de rédiger le rapport d'analyse approfondie des résultats de l'enquête en suivant la note de cadrage établie et validée auparavant. Le rapport d'analyse approfondie comprendra aussi les conclusions et recommandations, ainsi que les grandes problématiques ressorties et qui feront l'objet de l'étude qualitative. Il est à noter qu'un cadre de l'ONDH supervisera et accompagnera de près l'analyse quantitative de manière à ce que l'ONDH puisse s'approprier la méthodologie.

Phase 3 : Présentation des indicateurs utilisés pour l'établissement du rapport d'analyse quantitative.

Lors de cette phase, il sera question de présenter à l'équipe de l'ONDH la composition et le mode de calcul des indicateurs choisis dans l'analyse quantitative. Un rapport explicatif détaillé sera établi à la suite de cette phase.

Phase 4 : Participer à la rédaction de la note de cadrage relative à l'analyse qualitative

Lors de cette phase, le consultant national participera en tandem avec le consultant international, à la rédaction de la note de cadrage relative à l'étude qualitative. Cette note devra (1) se baser sur les recommandations et les questions découlées de l'analyse quantitative (2) proposer les problématiques qu'il serait intéressant d'approfondir, éventuellement les sites proposés pour l'enquête qualitative, (3) et devra contenir les éléments de termes de référence de l'étude en incluant les thèmes à aborder, les profils de chercheurs demandés et quelques propositions d'éléments méthodologiques.

Phase 5 : Participer au suivi de l'analyse qualitative et l'établissement du rapport final

Le consultant participera au suivi et la validation du rapport d'analyse qualitative en s'assurant que les termes de références relatifs à l'analyse ont bien été respectés. Il participera également, en tandem avec le consultant international, à l'élaboration du rapport final qui inclut les études quantitative et qualitative comprenant les principales conclusions et recommandations.

Phase 6 : Ateliers de restitution

Le consultant national, en tandem avec le consultant international, participera à l'atelier de restitution des résultats de l'enquête IPSE, et à l'atelier de restitution final du projet APSS (Amélioration des Prestations de Services Sociaux en éducation et santé). Lors de ces ateliers, il devra, en plus de sa participation à la présentation des résultats, reporter sous forme de compte rendu, l'ensemble des recommandations ressorties lors des débats et apporter les modifications au rapport final si nécessaire.

Le consultant national sera amené à participer et mener des réunions de travail avec l'équipe de l'ONDH dans les locaux de l'ONDH pour présenter l'état d'avancement de ses travaux.

5. Documents à fournir par le Consultant (livrables par phase) :

A noter que les livrables seront une production conjointe entre le consultant national et le consultant international.

Le Consultant international est tenu de fournir à l'ONDH les livrables suivants :

Phase 1 :Rapport d'analyse des premiers résultats établis par le bureau d'études validé

Phase 2 : Note de cadrage du rapport d'analyse des données de l'enquête ;

Rapport d'analyse des données de l'enquête

Phase 3 : Rapport de présentation des indicateurs retenus lors de l'analyse

Phase 4 : Note de cadrage et éléments des termes de référence pour l'étude qualitative ;

Phase 5 : Rapport final d'analyse quantitative et qualitative ;

Phase 6 : Synthèse des rapports quantitatif et qualitatifs (15 à 20 pages) ;

Comptes rendus des ateliers de restitution et présentations réalisées lors des ateliers et/ou des réunions de travail organisées.

6. Collaboration :

Le consultant national travaillera sous la responsabilité de l'ONDH et collaborera avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'enquête IPSE, notamment le MEFP et les experts de la BM. Il travaillera en tandem avec un consultant international qui est recruté par l'ONDH.

7. Délais de la réalisation de la consultation :

La réalisation de la consultation est prévue pour une durée globale de 47 jours ouvrables, incluant toutes les étapes.

Etapes	Durée
Phase 1	5 jours
Phase 2	27 jours (2j note de cadrage et 25j analyse des données)
Phase 3	2 jours
Phase 4-5-6	13 jours

8. Langues de consultation :

La langue française sera la langue utilisée durant toutes les étapes de cette consultation.

9. Calendrier de paiement :

Le consultant sera payé après la validation définitive de chaque étape par le comité de suivi de cette enquête. Le consultant va être payé avec une somme forfaitaire en plusieurs tranches comme suit :

Etapes	Durée	Pourcentage de paiement
Phase 1	5 jours	10%

Phase 2	27 jours (2j note de cadrage et 25j analyse des données)	30%
Phase 3	2 jours	10%
Phase 4-5-6	13 jours	50%

10. Profil du consultant (e) :

Le/la candidat (e) doit répondre au profil suivant :

- Haut niveau universitaire (bac + 5 minimum) dans les domaines des sciences humaines et sciences sociales ;
- Au moins 10 années de recherches et d'autres expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de l'évaluation de l'action publique y compris l'éducation ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires ;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement humain, la gouvernance, et les acteurs institutionnels au Maroc et plus particulièrement la question de l'éducation ;
- Une bonne maîtrise des techniques d'enquêtes, socio-économiques et socio-éducatives, de saisie des données, d'apurement des fichiers, enquêtes qualitatives et analyse qualitative et quantitative ;
- Expertise dans l'animation d'ateliers et focus-group ;
- Maîtrise de la langue française, la langue anglaise et/ou arabe est un atout.

La sélection du consultant sera effectuée selon les procédures de la banque de sélection des consultants relatives aux consultants individuels, édition courante.

11. Dépôt des dossiers de soumission

Les candidats(es) intéressés(es) par cette consultation voudront bien adresser leur demande à l'ONDH, angle Avenue Allal Al Fassi et Avenue des FAR BP. 6836 Hay Riad, Rabat, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ayoub@ondh.org.ma

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 18 octobre 2016.

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.